



# RAPPORT ANNUEL 2009

sur la qualité et le prix du service assuré par le SMIPE VAL TOURAINE ANJOU



SMIPE VAL TOURAINE ANJOU  
1, Impasse Clé des Champs  
ZI La Petite Prairie - BP 35  
Tel 02 47 97 89 75 - Fax 02 47 97 91 02

# SOMMAIRE

## INDICATEURS TECHNIQUES

<u>A - Population</u>	Page 4
<u>B - Géographie</u>	Page 5
1 Le Territoire	Page 5
<b>2 Carte d'identité du Territoire</b>	Page 5
<u>C - Présentation du Syndicat</u>	Page 6
1 Le Comité Syndical	Page 6
2 Les Membres du Bureau	Page 6
3 Les Domaines de Compétences	Page 6
4 Le Fonctionnement du Syndicat	Page 7
5 Les Moyens Humains	Page 8
6 Les Moyens Matériels	Page 8
<u>D - Déchets collectés</u>	Page 9
1 Tonnage collecté durant les 3 dernières années	Page 9
2 La répartition des déchets	Page 10
3 L'évolution globale de la production de déchets	Page 10
<u>E - Les Ordures Ménagères</u>	Page 11
1 La collecte	Page 11
2 Le traitement	Pages 11 - 12
<u>F - Le Sivert</u>	Page 13
<u>G - Collecte Sélective</u>	Page 14
1 Bilan des flux collectés en 2009	Page 14
2 Données et évolution des tonnages collectés pour les flux principaux	Pages 14 -15
3 Performances et valorisation	Page 16
<u>H - Les déchetteries</u>	Page 17
1 Les Déchetteries	Page 17
2 Quantités de déchets réceptionnés	Page 18
3 Les Modes de Valorisation ou de traitement et les destinations	Page 19
4 Les taux de valorisation	Page 19
<u>I - Bilan des Flux</u>	Page 20
<u>J - Recyclage et Valorisation</u>	Page 21
1 Taux de recyclage et de valorisation globale	Page 21
<u>K - Actions de communication</u>	Page 22
<u>L - Etudes engagées</u>	Page 23
1 Une étude diagnostic du système de traitement des effluents du site de Benais	Page 23
2 Une étude d'optimisation de nos services	Page 23
<b>3 Une étude de faisabilité du transfert des OM, à l'usine de Lasse</b>	Page 23

## INDICATEURS FINANCIERS

<u>A - Modalités d'exploitation du service</u>	Page 26
1 Les prestataires extérieurs au service	Page 26
2 Les dépenses des prestations extérieures au service	Page 26
<u>B - Les Indicateurs Financiers</u>	Page 27
<b>1 Les recettes réelles de l'exercice</b>	Page 27
2 Bilan et coût réel du service	Page 27
3 Répartition du coût réel du service par poste	Pages 28 à 30

# INDICATEURS TECHNIQUES



# A - Population

## COMMUNES

Le territoire du SMIPE compte 22 communes adhérentes, pour une population de 27 890 habitants. (Données INSEE 2009 sans double compte avec recensements complémentaires).

### 15 communes situées en Indre et Loire :

1. AVRILLE LES PONCEAUX :	446 habitants
2. BENAIS :	859 habitants
3. BOURGUEIL :	3 923 habitants
4. LA CHAPELLE SUR LOIRE :	1 529 habitants
5. CHOUZE SUR LOIRE :	2 076 habitants
6. CLERE LES PINS :	1 166 habitants
7. CONTINVOIR :	458 habitants
8. LES ESSARDS :	156 habitants
9. GIZEUX :	445 habitants
10. INGRANDES DE TOURAINE :	506 habitants
11. RESTIGNE :	1 162 habitants
12. ST MICHEL SUR LOIRE :	560 habitants
13. ST NICOLAS DE BOURGUEIL :	1 219 habitants
14. ST PATRICE :	681 habitants
15. SAVIGNE SUR LATHAN :	1 262 habitants

### 7 communes situées en Maine et Loire :

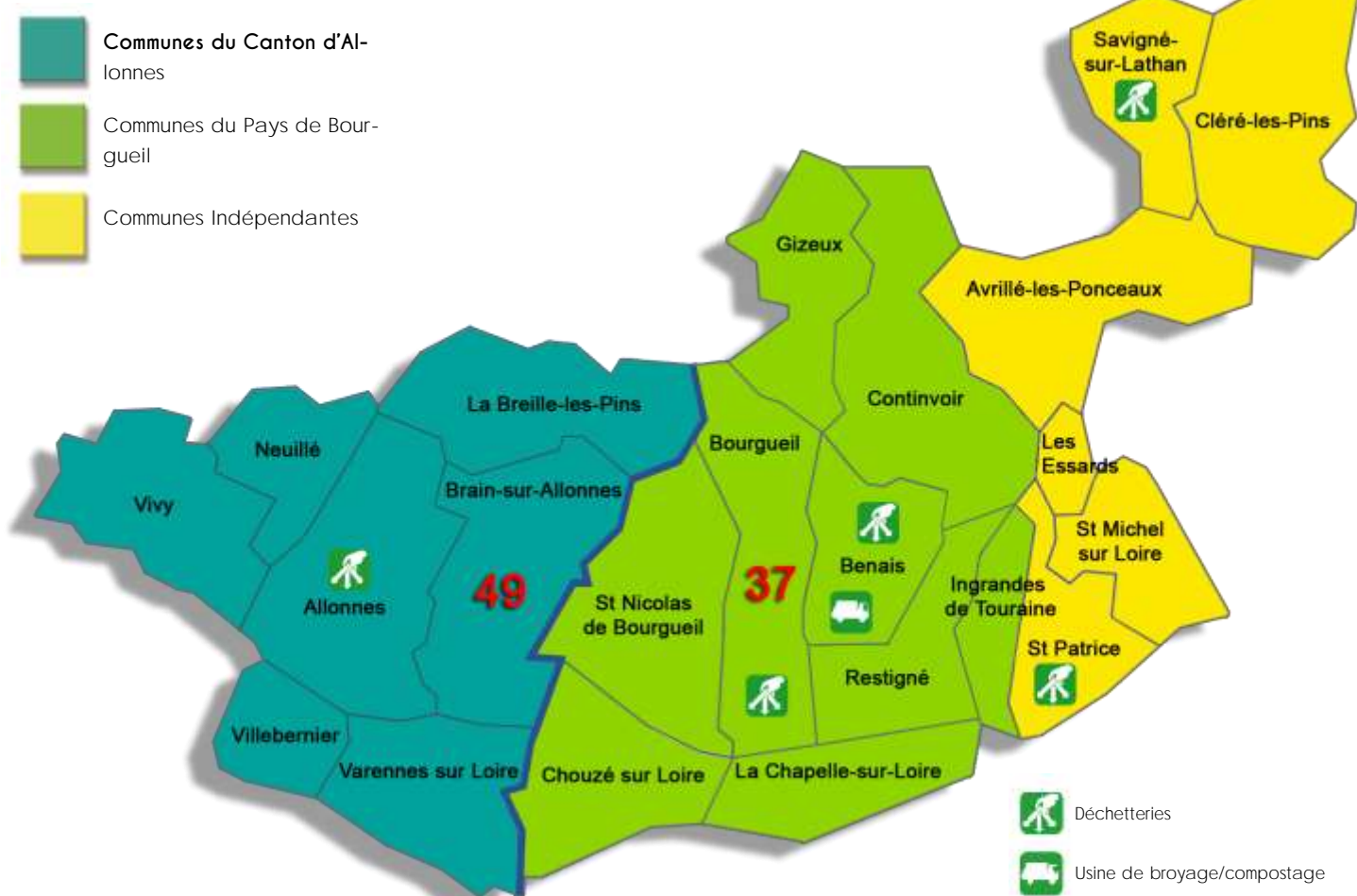
16. ALLONNES :	2 838 habitants
17. BRAIN SUR ALLONNES :	1 848 habitants
18. LA BREILLE LES PINS :	550 habitants
19. NEUILLE :	872 habitants
20. VARENNES SUR LOIRE :	1 896 habitants
21. VILLEBERNIER :	1 388 habitants
22. VIVY :	2 050 habitants



# B - Géographie

## 1) TERRITOIRE

Les 22 communes sont réparties en trois secteurs distincts.



## 2) CARTE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

Population	27 890 hab
Superficie du territoire	521.12 km <sup>2</sup>
Densité	53.52 hab/km <sup>2</sup>
Taux habitat vertical	1%
Densité hors habitat vertical	52.98 hab/km <sup>2</sup>

# C - Présentation du Syndicat

## 1) LE COMITE SYNDICAL

Il est constitué de 2 délégués par structure, soit au total : 44 délégués

## 2) LES MEMBRES DU BUREAU

Conformément aux statuts, le bureau du Syndicat est constitué d'un Président, de 4 Vice-présidents et de 6 membres du Bureau :

<u>PRESIDENT</u> :	Louis CALONNE (Savigné sur Lathan)
<u>1er VICE PRESIDENT</u> :	Yves BOUCHER (Brain sur Allonnes)
<u>2ème VICE PRESIDENT</u> :	Patrice HENRY (Restigné)
<u>3ème VICE PRESIDENT</u> :	Sylvette PITAULT (Bourgueil)
<u>4ème VICE PRESIDENT</u> :	Gérard BORNES (Varenes sur Loire)
<u>MEMBRE</u> :	Christian BARILLE (Vivy)
<u>MEMBRE</u> :	Louis KENEN (Allonnes)
<u>MEMBRE</u> :	Gérard CAMUS (Continvoir)
<u>MEMBRE</u> :	Olivier RANJARD (St Michel sur Loire)
<u>MEMBRE</u> :	Pierre LAMBERT (La Chapelle sur Loire)
<u>MEMBRE</u> :	Pierre MARGOTTEAU (Chouzé sur Loire)

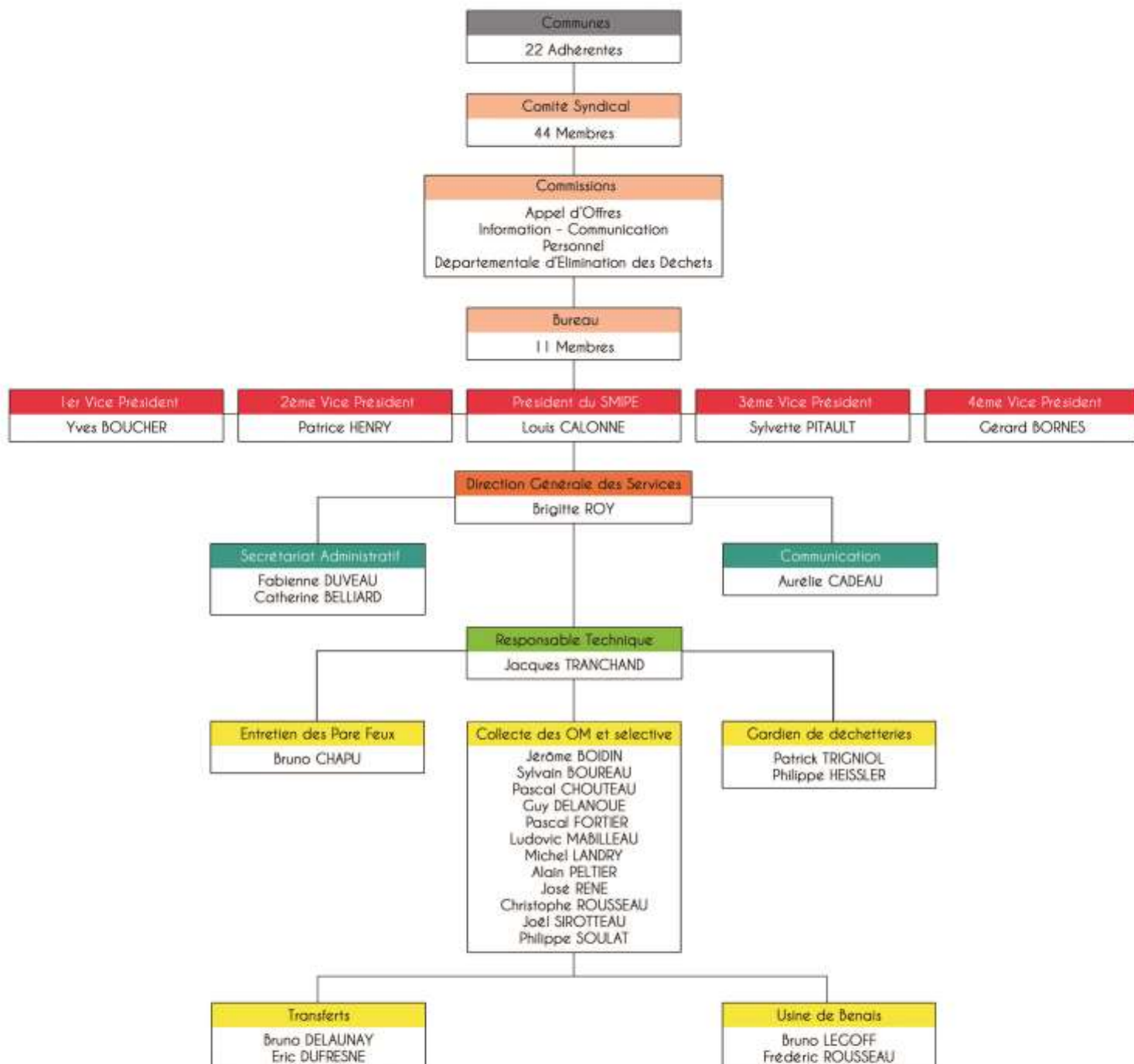
## 3) LES ACTIVITES DU SYNDICAT

- Collecte des Ordures Ménagères en porte à porte.
- Collecte sélective du verre ménager et des Journaux, Magazines, Revues (JMR)/carton en porte à porte.
  - Traitement des déchets ménagers par broyage/compostage - Site de Benais.
    - Broyage et Criblage des déchets verts - Site de Benais.
      - Transferts des refus de compostage à l'unité de Lasse (Maine Et Loire).
      - Gestion de cinq déchetteries sur le territoire : Allonnes, Benais, Bourgueil, St Patrice et Savigné Sur Lathan.
      - Entretien des pare-feux sur quatre communes : Benais, Bourgueil, Ingrandes de Touraine et Restigné.



# C - Présentation du Syndicat

## 4) LE FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT



# C - Présentation du Syndicat

## 5) LES MOYENS HUMAINS

### ♦ ADMINISTRATIF

- ⇒ 1 agent à temps complet
- ⇒ 1 agent à temps non complet (80%)
- ⇒ 1 agent à temps non complet (90 %)
- ⇒ 1 agent à temps non complet (40 %)

### ♦ COMMUNICATION

- ⇒ 1 agent à temps non complet (60 %)

### ♦ COLLECTES ORDURES MÉNAGÈRES ET SÉLECTIVES

- ⇒ 11 agents à temps complet
- ⇒ 1 agent à temps non complet (80 %)
- ⇒ 1 agent à temps non complet (60 %)

### ♦ TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET ACTIVITÉS ANNEXES (site de Benais)

- ⇒ 3 agents à temps complet

### ♦ GESTION DES DÉCHETTERIES PRINCIPALES

*Déchetterie de Benais - Déchetterie de Bourgueil - Déchetterie d'Allonnes*

- ⇒ 1 agent à temps complet
- ⇒ 1 agent à temps non complet (20 %)

### ♦ GESTION DES DÉCHETTERIES SATELLITES

La gestion des déchetteries de Savigné sur Lathan et de St Patrice est assurée par le personnel communal dans le cadre d'une convention de mise à disposition.

### ♦ TRANSFERTS

- ⇒ 2 agents à temps complet

sont chargés de l'acheminement des refus d'ordures ménagères vers l'unité de valorisation énergétique de Lasse et des rotations de caissons des déchetteries.

### ♦ ENTRETIEN DES PARE-FEUX (Forêts)

- ⇒ 1 agent à temps non complet (40 %)

## 6) LES MOYENS MATÉRIELS

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, le SMIPE disposait d'un parc de véhicules et matériels suivants :

- 6 Bennes à ordures ménagères
- 2 Porteurs pour les transferts de déchetteries et les refus d'Ordures Ménagères (OM)
- 1 Remorque pour les transferts de refus d'OM.
- 2 Fourgons pour la collecte des JMR/cartons en porte à porte.
- 1 Véhicule utilitaire destiné aux déchetteries
- 2 Véhicules légers
- 1 Tracteur équipé pour les travaux forestiers

### Matériels divers sur le site de Benais

- 1 Pelle sur roues

# D - Déchets collectés

## 1) TONNAGES COLLECTÉS DURANT LES 3 DERNIÈRES ANNÉES

	Tonnages collectés 2009	Ratio/kg/hab en 2009	Tonnages collectés 2008	Tonnages collectés 2007
Population du SMIPE :	27 890		27 749	27 700
<b>COLLECTES OM</b>				
TONNAGES COLLECTES	7 204	258	7 243	7 258
<b>EMBALLAGES ET AUTRES COLLECTES SELECTIVES</b>				
ALUMINIUM (issu collecte sélective)	6,1	0,22	10,7	9,4
BRIQUES ALIMENTAIRES (E.L.A)	13,3	0,48	9,2	11,9
CARTONS/CARTONNETTES (E.M.R)	280,9*	10,07	542,7	527,1
FLACONNAGES PLASTIQUES	105,9	3,80	107,5	105,9
JOURNAUX, MAGAZINES, REVUES (JMR)	507,7	18,20	519,9	484,7
VERRES MENAGERS	1 395,0	50,02	1 457,4	1 478,2
TONNAGES COLLECTES	2 309	83	2 647	2 617
* Baisse du tonnage dû au retrait d'une grande surface dotée désormais de sa propre filière de traitement des déchets.				
SOUS TOTAL O.M. + COLLECTES SELECTIVES	9 513		9 890	9 875
<b>DECHETTERIES</b>				
<b>DECHETS BANALS</b>				
VEGETAUX	1 644,0	58,95	1 396,8	1 429,8
FERRAILLES	307,3	11,02	261,3	281,4
BOIS	171,5	6,15	160,0	131,4
CARTONS	58,0	2,08	95,0	95
JOURNAUX, MAGAZINES, REVUES (JMR)	85,3	3,06	84,7	80
ENCOMBRANTS	1 491,0	53,46	1 589,2	1 356,3
GRAVATS	1 801,5	64,59	1 530,0	1 509,7
TONNAGES TOTAL DECHETS BANALS	5 559	199	5 117	4 884
<b>DECHETS MENAGERS SPECIAUX (DMS)</b>				
BATTERIES	7,3	0,26	1,1	5,1
DECHETS EQUIPEMENTS ELECTRIQUES & ELECTRONIQUES	96,2	3,45	62,4	39,4
PEINTURES/ SOLVANTS	17,7	0,63	11,7	7,7
NEONS	1,1	0,04	0,9	0,3
PILES	2,3	0,08	4,0	2,9
HUILES MINERALES	9,0	0,32	6,1	9,3
HUILES VEGETALES	0,2	0,01	0,2	0,6
DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS A RIIQUES INFECTIEUX (DASRI)	0,8	0,03	0,6	0,5
RADIOGRAPHIES	0,1	-	0,1	0,1
TONNAGES TOTAL DMS	135	5	87	66
TONNAGES TOTAL DECHETTERIES	5 693	204	5 204	4 949
TONNAGE GLOBAL COLLECTE	15 206		15 095	14 825
RATIOS TONNAGE GLOBAL		545	526	549

# D - Déchets collectés

## 2) LA REPARTITION DES DECHETS

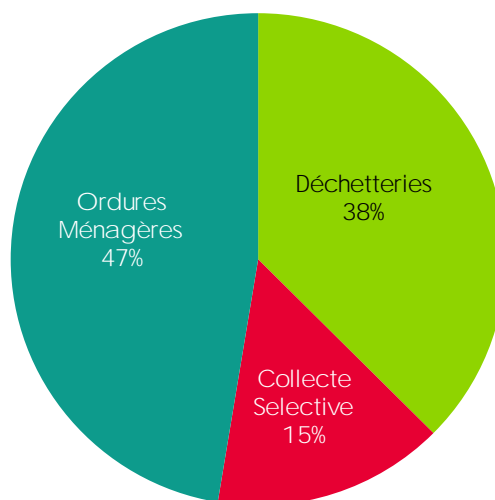
### Quantité de déchets collectés

	Tonnes	%	kg /hab/an
ORDURES MENAGERES	7 204	47%	258
COLLECTES SELECTIVES	2 309	15%	83
DECHETTERIES	5 693	38%	204
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 206</b>	<b>100%</b>	<b>545</b>

En 2009, les déchets ménagers produits sur le territoire du SMIPE, représentent au total 545 kg/habitant et se répartissent selon le graphique ci contre.

Cette répartition démontre l'importance du réseau déchetteries ainsi que l'adhésion des usagers au service.

Les tonnages 2009



### Petit rappel du projet de loi sur le Grenelle

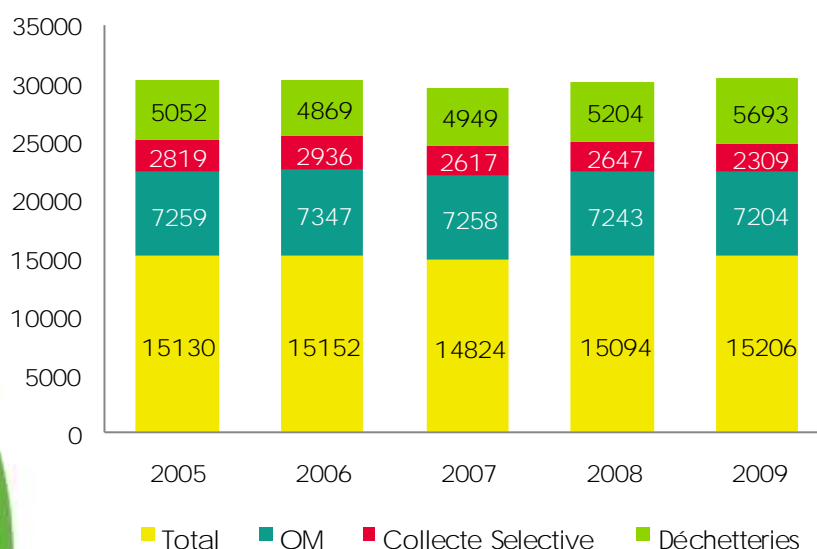
Réduire de 7%/hab la production d'Ordures Ménagères (OM) (hors déchetterie) sur les 5 prochaines années à compter de l'année 2009 en partant de 360 kg/habitant/an (production nationale). En 2009, la production d'OM du Syndicat est 341 kg/habitant.

## 3) L'EVOLUTION GLOBALE DE LA PRODUCTION DE DECHETS

Le graphe ci-contre laisse apparaître une stagnation de la quantité globale de déchets collectés (en tonnes) sur les cinq dernières années.

Les éléments permettant d'expliquer les évolutions d'une année à l'autre sont difficilement qualifiables car plusieurs facteurs interviennent simultanément. Par exemple, la baisse des recyclables peut s'expliquer en partie par des fréquences de collectes trop espacées et non adaptées aux besoins des usagers, mais également par un transfert vers les déchetteries.

Tonnages



# E - Les ordures ménagères

## 1) LA COLLECTE

La collecte des Ordures Ménagères est effectuée en régie, par les agents (conducteur/riporteur) affectés au service comprenant un responsable pour l'encadrement de 12 agents. Durant la période estivale, le Syndicat fait appel à une association locale d'insertion I.T.S. pour des besoins ponctuels et pour les remplacements liés aux congés annuels. Il convient également d'ajouter l'emploi d'un agent contractuel sur une base horaire de 35 heures/semaine pour une période de 3 mois.

Le nombre d'habitants desservi en porte à porte au titre de l'année 2009 est de 27 890 (*population sans double compte - recensement INSEE 2009 avec prise en compte des recensements complémentaires*). La fréquence des collectes varie d'une fois par semaine pour 19 communes situées en milieu rural et dispersées, à 2 fois par semaine pour les communes de Chouzé sur Loire et Savigné sur Lathan, voire 3 fois par semaine pour la Commune de Bourgueil qui compte 3 923 habitants, considérée en milieu semi-urbain.

Il n'y a pas de conteneurisation obligatoire, libre choix est laissé aux usagers qui en majorité optent pour les sacs. Ils peuvent toutefois, s'ils le souhaitent, se fournir en bac individuel auprès du Syndicat. 53 bacs ont été achetés en 2009.

## 2) LE TRAITEMENT

Les 7 204 tonnes collectées au titre de l'année 2009, représentant 258 kg/habitant, ont été dirigées vers l'usine de broyage/compostage de Benais.

Sur site, les ordures ménagères sont broyées, **avec récupération de l'acier par overband** (258 tonnes), puis criblées. Le compost produit est ensuite acheminé sur la plate-forme réservée à cet effet, avant de subir plusieurs opérations de retournements et arrosages. Quant aux refus, ils sont transférés vers l'U.V.E de Lasse.



Andains de compost d'OM

### • Le compost

Dès sa maturation, ce compost est pris en charge par la Sté Roiffé Travaux Location chargée du transport et de l'épandage sur les parcelles désignées, dans le cadre d'un plan d'épandage validé par la Chambre d'Agriculture d'Indre et Loire. En 2009, **3 481 tonnes** de compost brut ont été produites, représentant 48 % du tonnage d'ordures ménagères réceptionné et **3 321 tonnes** ont été épandues pour le compte de deux agriculteurs céréaliers permettant d'amender près de 53 hectares, répartis sur une dizaine de parcelles.

Le delta, soit 160 tonnes, correspond à la quantité en cours de maturation.



# E - Les ordures ménagères

## • Les refus d'ordures ménagères

Au terme de l'opération de broyage, les refus sont chargés dans des caissons de 35 m<sup>3</sup>, puis acheminés par le personnel affecté aux transferts, en direction de l'Unité de Valorisation Énergétique de Lasse (49) afin d'y être valorisés énergétiquement.

3 313 tonnes, soit 46 % du tonnage traité, ont été envoyées à Lasse représentant 172 rotations.

L'énergie produite lors de la combustion est récupérée pour produire du courant électrique. 10 % de cette électricité est utilisée pour le fonctionnement de l'Unité de Valorisation et le solde est vendu à EDF.

Les résidus d'incinération, appelés mâchefers, sont commercialisés sous forme de matériaux de voirie (utilisés en sous couche routière), après avoir été déferrillés et criblés.

Extraits des mâchefers, les métaux ferreux (acier) représentant 102.21 tonnes\* et non ferreux (aluminium) représentant 5.69 tonnes\* ont été vendus par l'exploitant de l'UVE. Les tonnages vendus sont comptabilisés par le SMIPE dans le circuit Eco Emballages.

Les déchets ultimes appelés Réfioms\* représentent 171 tonnes.

Le coût de traitement des déchets supporté par le Syndicat, au titre de l'année 2009, s'est situé entre 54.82 € HT et 58.17 € HT/tonne (+ TGAP\* 2 €/tonne). Pour le traitement des 3 313 tonnes de refus acheminés à Lasse, le Syndicat s'est acquitté de la somme de 199 227 euros.

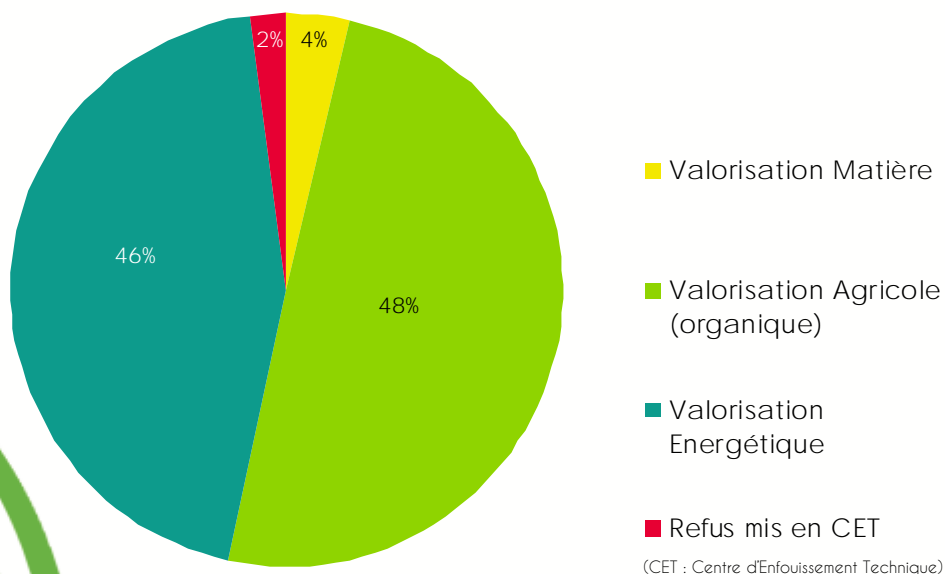
Ce coût à la tonne tient compte de la vente d'électricité (20 €/tonne) et des subventions accordées au SIVERT.

*\*Déchets récupérés sous forme de Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères*

*\* Taxe Générale pour les Activités Polluantes*

*\*restent inclus dans le tonnage des OM du tableau des déchets collectés page 9*

## Valorisation des Ordures Ménagères



# F - Le Sivert

## L'USINE DE VALORISATION ENERGETIQUE

Le SIVERT de l'Est Anjou est le Syndicat mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique.

Constitué de 7 Syndicats, le SIVERT est composé des structures suivantes :

- SICTOM Loir et Sarthe - Tiercé
- **SMICTOM Vallée de l'Authion** - Beaufort en Vallée
- SMITOM Sud Saumurois - Doué la Fontaine
- SICTOD Nord Est Anjou - Noyant
- Communauté de Communes du Canton de Baugé - Baugé
- **Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement** - Saumur
- SMIPE Val Touraine Anjou - Bourgueil

Et il regroupe environ 231 856 habitants pour 183 communes.

En mai 2008, le Comité Syndical a désigné 4 membres pour siéger au SIVERT :

- Monsieur Louis CALONNE : Vice-président
- Monsieur Yves BOUCHER : Membre titulaire
- Monsieur Patrice HENRY : Membre suppléant
- Monsieur Gérard BORNES : Membre suppléant

L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE), implantée à Lasse près de Noyant, est entrée en service officiellement en 2005, mais dès le mois de septembre 2004, les déchets du SMIPE furent acheminés, pour partie, vers l'UVE (à titre d'essai).



# G - Collecte Sélective

## 1) BILAN DES FLUX COLLECTES EN 2009

Exception faite des flaconnages plastiques, toutes les collectes sélectives sont réalisées, en régie, par les agents du syndicat (2 équivalents temps plein).

Les collectes en porte à porte sont réservées aux JMR/cartons et aux Verres Ménagers, à raison respectivement d'une collecte mensuelle et d'une collecte par trimestre.

Les autres collectes, Aluminium, Briques Alimentaires, Flaconnages Plastiques sont réalisées en Points d'Apport Volontaire.

### Synthèse des flux collectés en 2009

COLLECTE SELECTIVES		
	Tonnage 2009	Ratio/kg/hab
ALUMINIUM (issu collecte sélective)	6,1	0,2
BRIQUES ALIMENTAIRES (E.L.A)	13,3	0,5
CARTONS CARTONNETTES (E.M.R)	280,9	10,1
FLACONNAGES PLASTIQUES	105,9	3,8
JOURNAUX, MAGAZINES, REVUES	507,7	18,2
VERRES MENAGERS	1 395,0	50,0
<b>Tonnages collectés</b>	<b>2 309</b>	<b>83</b>

## 2) DONNEES & EVOLUTION DES TONNAGES COLLECTES POUR LES FLUX PRINCIPAUX

### a) Les Flaconnages Plastiques

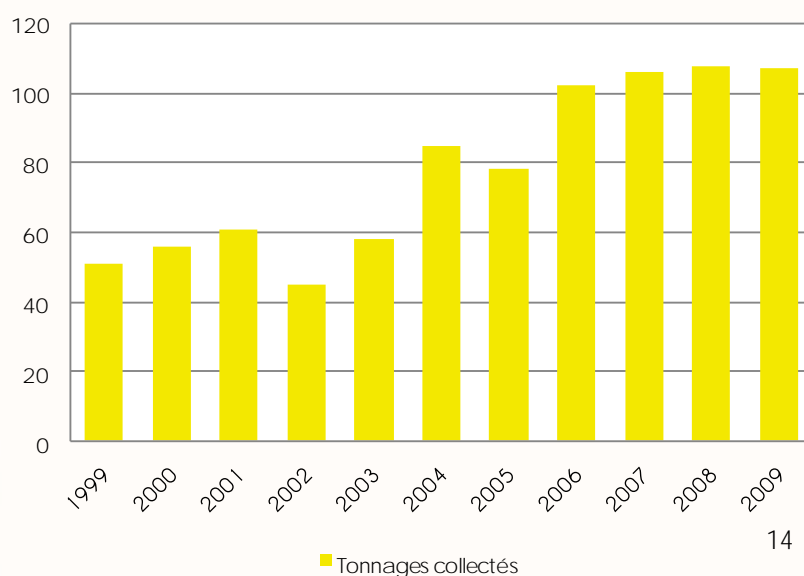
La collecte est réalisée au sein des 33 Points d'Apport Volontaire, répartis sur tout le territoire. Cette prestation a été confiée à BRANGEON ENVIRONNEMENT, à raison d'un passage par semaine en moyenne.

Ces emballages sont acheminés directement par le prestataire au centre de tri de Tiercé (49).

Au titre de l'année 2009, le SMIPE s'est acquitté de la somme de 58 931 euros comprenant collecte, tri, mise en balles et acheminement vers la filière de valorisation (VALORPLAST) des 106 tonnes collectées, représentant 3,80 kg/habitant.

Le graphe ci-contre montre que les tonnages collectés restent relativement stables depuis ces 3 dernières années, autour de 105 tonnes collectés et souligne encore la nécessité de mettre en avant des actions incitatives pour augmenter les niveaux de collecte.

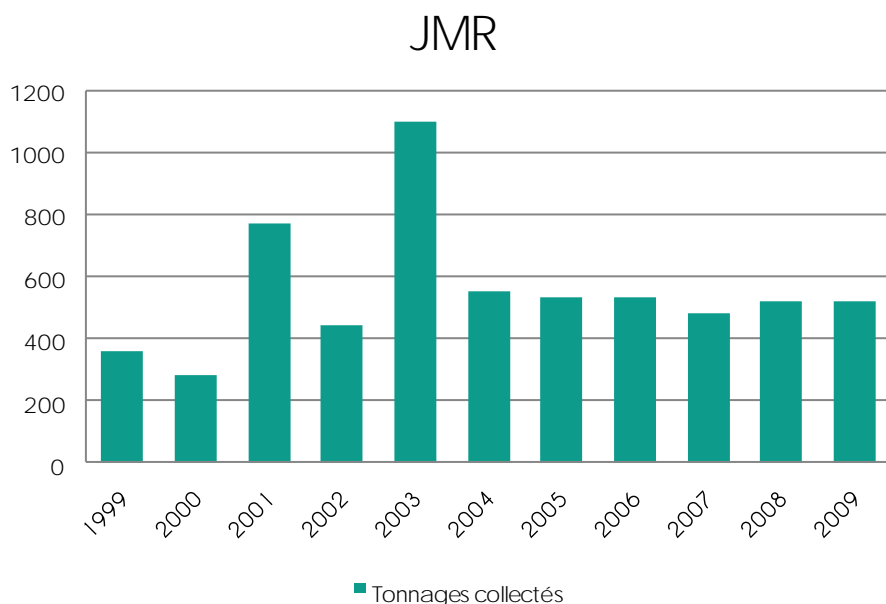
### FLACONNAGES PLASTIQUES



# G - Collecte Sélective

## b) Les Journaux Magazines et Revues (JMR)

La collecte en Porte à Porte des Journaux Magazines, Revues (JMR) est réalisée exclusivement en régie, à raison d'une collecte par mois. Cette collecte correspond à l'emploi d'un agent à temps plein par an. En 2009, près de 508 tonnes ont été collectées, représentant 18,20 kg/habitant.



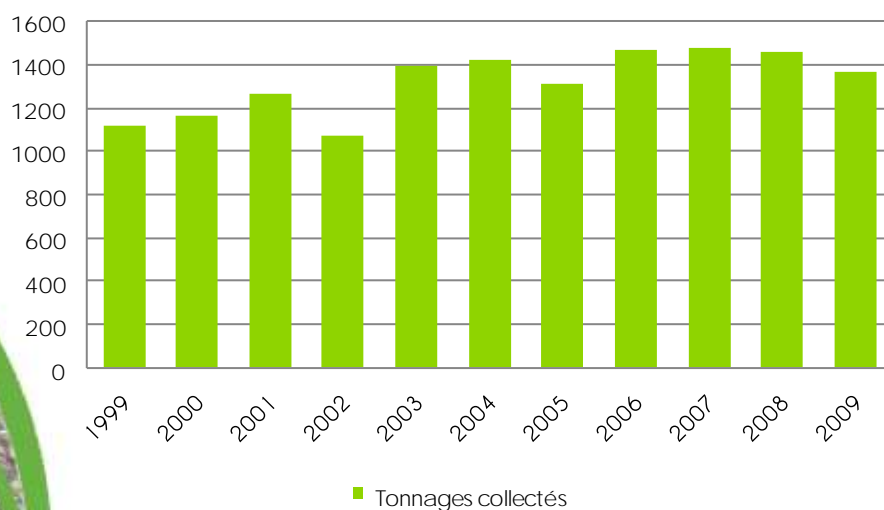
Collectés à l'aide de deux véhicules utilitaires, les JMR sont ensuite transférés dans des caissons de 35 m<sup>3</sup> afin d'être acheminés par porteur directement auprès des filières chargées du rachat de la matière (VEOLIA), qui effectueront un tri en fonction de leur nature et de leur destination finale.

## c) Les Verres Ménagers

La collecte est réalisée au sein des 74 Points d'Apport Volontaire, répartis sur tout le territoire ainsi qu'en porte à porte, à raison d'une fois par trimestre. A l'issue de chaque collecte, le verre ménager est déversé sur la plate-forme située à Bourgueil. L'enlèvement est effectué par BOMEX (prestataire désigné dans le cadre d'un marché de collecte) qui l'achemine sur son site de Châtellerault (86). Le verre sera ensuite repris par St Gobain pour être recyclé à l'infini.

Au titre de la prestation de collecte, le SMIPE s'est acquitté de 10 281 euros pour le transport des 1 395 tonnes collectées.

## VERRES MENAGERS



# G - Collecte Sélective

## 3) PERFORMANCES ET VALORISATION

Afin de pouvoir effectuer des comparaisons avec les données nationales communiquées par Eco Emballages, nous évoquerons le flux emballages constitués des cartons, flaconnages plastiques, briques alimentaires (ELA), et aluminium.

	2009				2008			
	Collecté	Ratio kg/hab/an	Valorisé	Taux valorisation	Collecté	Ratio kg/hab/an	Valorisé	Taux Valorisation
VERRES MENAGERS	1 395	50,02	1 395	100%	1 457	52,51	1 457	100%
EMBALLAGES	406*	14,56	358	88%	670	24,15	609	91%
PAPIERS	508	18,20	508	100%	520	18,74	520	100%
TOTAUX	2 309	83	2 260	98%	2 647	95	2 586	98%

\* Baisse du tonnage dû au retrait d'une grande surface dotée désormais de sa propre filière de traitement des déchets.

Au regard des performances moyennes nationales servant de base à Eco Emballages :

- \* Verres ménagers : de 44 à 45 kg/hab/an
- \* Emballages : de 13 à 14 kg/hab/an
- \* Journaux, Magazines, Revues (JMR) : de 27 à 28 kg/hab/an

Les performances du SMIPE, hors verre ménager, se trouvent pénalisées pour les raisons suivantes :

- \* La densité des points de collecte en Apport Volontaire semble trop faible. En effet, les recommandations Eco Emballages, un conteneur ou une colonne nécessaire pour 350 habitants, ne sont pas respectées.
- \* Les fréquences de collectes, trop espacées, ne permettent bien souvent pas au usagers de stocker entre autres leurs cartons et JMR.

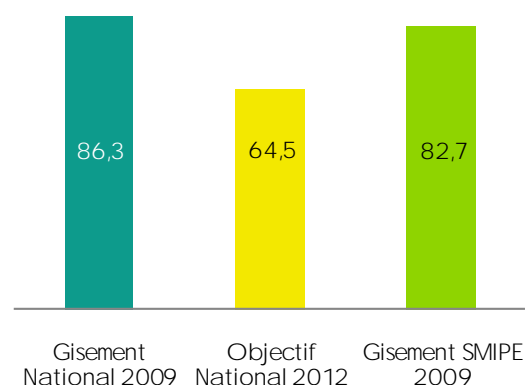
Pour toutes ces raisons, le Syndicat attend beaucoup de l'étude d'optimisation des déchets qu'il vient d'engager. Cette étude devrait lui permettre notamment d'identifier des leviers. Ces derniers le conduiront probablement à une évolution de la collecte sélective vers de l'apport volontaire en colonnes pour le verre, les emballages et le papier ou vers du porte à porte pour les emballages.

### Objectifs du Grenelle

Le Grenelle de l'Environnement a fixé, comme objectif, la valorisation de 75 % des emballages ménagers en 2012.

Actuellement, le gisement national de l'ensemble des emballages ménagers recyclables représente 86,3 kg par habitant et par an, soit un objectif national pour 2012 de 64,5 kg par habitant et par an.

### Les objectifs du Grenelle



# H - Les Déchetteries

## 1) LES DECHETTERIES

Le SMIPE exploite 5 déchetteries sur son territoire :

Allonnes, Benais, Bourgueil, St Patrice et Savigné sur Lathan.



### DECHETTERIES DU SMIPE

ALLONNES	
Maîtrise d'ouvrage	SMIPE
Exploitation	Personnel SMIPE (régie)
Fréquentation moyenne 2009	17 240 administrés
Accueil des DMS	Oui
<b>Horaires d'ouverture :</b> Lundi - Jeudi - Samedi 08h30 - 11h30 Mercredi 13h30 - 17h00	

BENAIIS	
Maîtrise d'ouvrage	SMIPE
Exploitation	Personnel SMIPE (régie)
Fréquentation moyenne 2009	6 260 administrés
Accueil des DMS	Oui
<b>Horaires d'ouverture :</b> Du lundi au vendredi 06h30 - 10h30	

BOURGUEIL	
Maîtrise d'ouvrage	SMIPE
Exploitation	Personnel SMIPE (régie)
Fréquentation moyenne 2009	20 748 administrés
Accueil des DMS	Oui
<b>Horaires d'ouverture :</b> Lundi et Jeudi 13h30 - 17h00 Mardi et Samedi 08h30 - 11h30	

SAVIGNE SUR LATHAN	
Maîtrise d'ouvrage	SMIPE
Mise à disposition	Personnel commune de Savigné sur Lathan
Fréquentation moyenne 2009	5 279 administrés
Accueil des DMS	Oui
<b>Horaires d'ouverture :</b> Mercredi et Samedi 09h00 - 12h00	

ST PATRICE	
Maîtrise d'ouvrage	SMIPE
Mise à disposition	Personnel commune de St Patrice
Fréquentation moyenne 2009	7 212 administrés
Accueil des DMS	Oui
<b>Horaires d'ouverture :</b> Mercredi et Samedi 09h00 - 12h00	



# H - Les Déchetteries

## 2) QUANTITES DE DECHETS RECEPTIONNES

		Tonnages 2009	Ratio kg/hab/an
Déchets Banals	VEGETAUX	1644	58,95
	FERRAILLES	307,3	11,02
	BOIS	171,5	6,15
	CARTONS	58	2,08
	PAPIERS	85,3	3,06
	ENCOMBRANTS	1491	53,46
	GRAVATS	1801,5	64,59
Déchets Ménagers Spéciaux : DMS	BATTERIES	7,3	0,26
	DECHETS EQUIPEMENTS ELECTRIQUES & ELECTRONIQUES (D3E)	96,2	3,45
	PEINTURES/ SOLVANTS	17,7	0,63
	NEONS	1,1	0,04
	PILES	2,3	0,08
	HUILES MINERALES	9,0	0,32
	HUILES VEGETALES	0,2	0,01
	DASRI	0,8	0,03
	RADIOGRAPHIES	0,1	-
	<b>TOTAL DECHETTERIES</b>	<b>5693</b>	<b>204</b>

Les matériaux déposés en quantité les plus significatifs en 2009 sont les déchets verts (+17.56 % par rapport à 2008) et les gravats (17.74 % par rapport à 2008).

Avec les encombrants, qui restent stables, ces trois flux constituent à eux seuls pratiquement 90 % des tonnages réceptionnés.

Les Déchets Ménagers Spéciaux représentent de plus faibles quantités mais les coûts de traitement de ceux-ci restent très élevés.

### Les déchets verts

Transférés directement sur une plate-forme de compostage où ils sont mis en andains, les déchets verts subissent un broyage, puis un criblage permettant d'obtenir un compost brut enlevé par le prestataire. Un contrat de prestation (broyage/criblage) a été passé avec l'entreprise Loire Compost Environnement auprès de laquelle le syndicat s'est acquitté de la somme de 12 856 euros, pour le traitement des 1 643 tonnes réceptionnées.

### Les gravats

Actuellement utilisés en remblai, cette solution permet au Syndicat d'écouler la quasi-totalité des tonnages réceptionnés. Il convient toutefois d'engager dès à présent une réflexion afin d'anticiper sur le devenir et les coûts de traitement qui incomberont au syndicat lorsque la demande d'utilisation de gravats sera inexistante.

### Les encombrants

Transférés des déchetteries au centre de transfert, les encombrants sont compactés puis rechargés dans des caissons de 35 m<sup>3</sup> afin d'être acheminés vers le site de l'UVE de Lasse pour y être incinérés. En 2009, 1 491 tonnes d'encombrants, représentant 134 rotations, ont été transférés pour un coût de traitement de 93 041 euros.

### Les déchets ménagers spéciaux

Les Déchets Ménagers Spéciaux font quant à eux, apparaître une augmentation fulgurante des D3E (+ 54.18 % par rapport à 2008).

Précisons que, contrairement aux végétaux et aux gravats, le syndicat n'a plus à assurer le traitement de ces déchets. La collecte des D3E a été mise en place en 2005 dans le cadre d'un contrat avec l'OCAD3E, (éco-organisme), ce dernier verse un intéressement de 40 €/tonne + un forfait de 1 560€/an par lieu de stockage déclaré. Au titre de l'année 2009, le Syndicat a perçu une compensation financière de 5 171 euros.

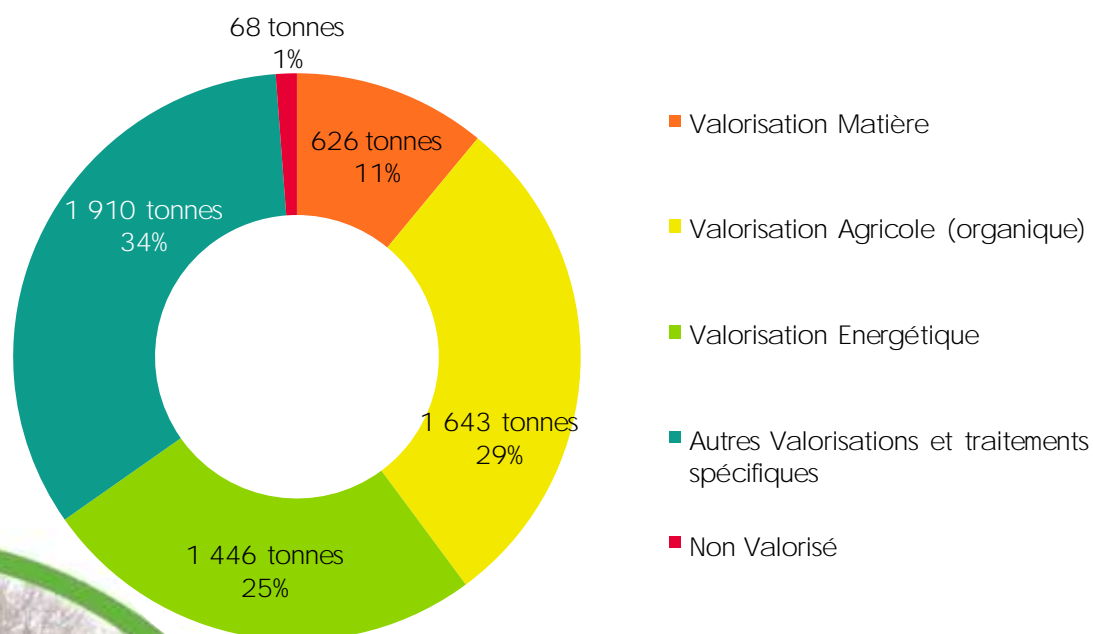


# H - Les Déchetteries

## 3) LES MODES DE VALORISATION OU DE TRAITEMENT ET LES DESTINATIONS

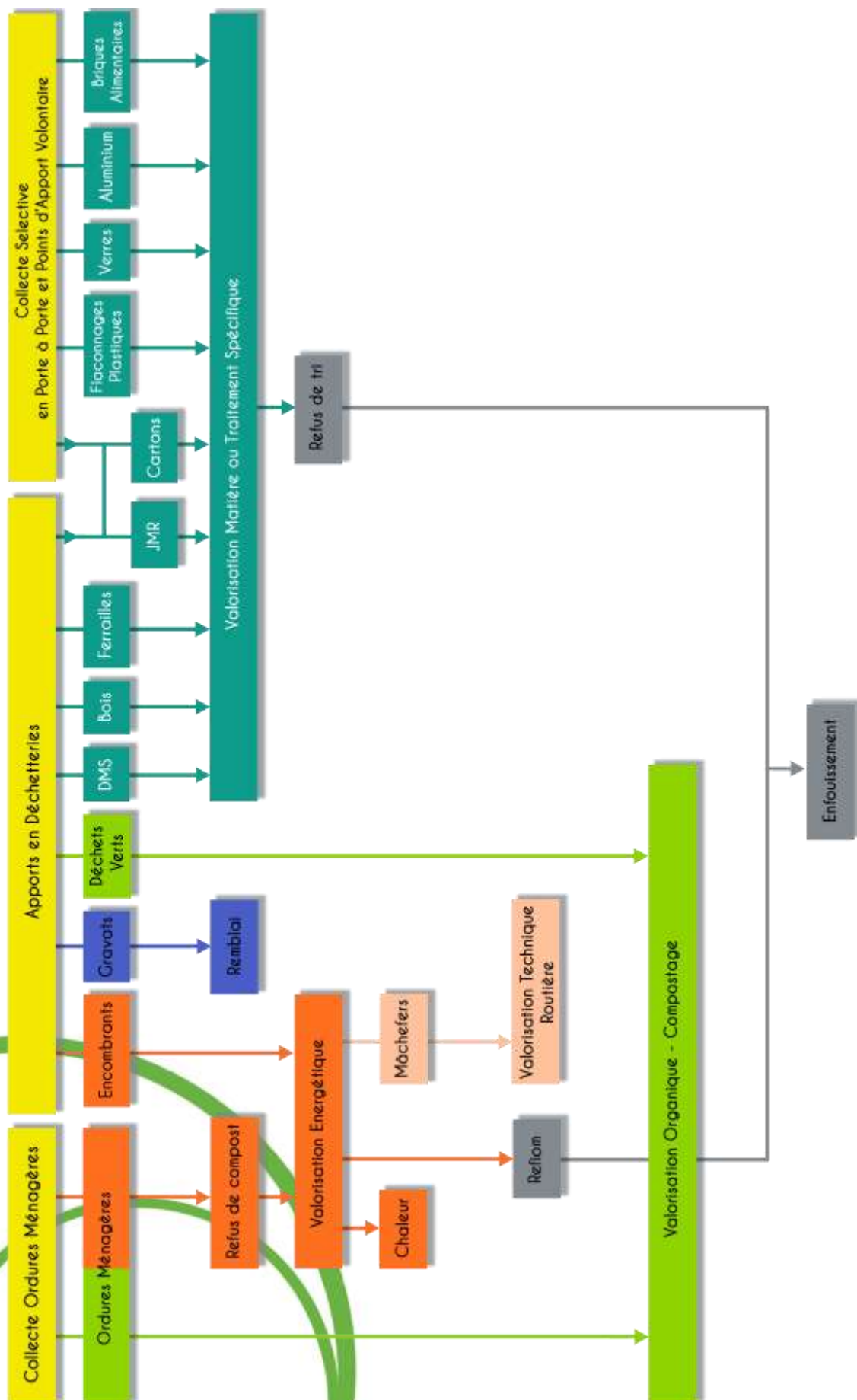
Nature des déchets	Type de traitement	Lieu de valorisation
Cartons	Valorisation Matière	VEOLIA - Soulier St Denis la Plaine
Déchets Verts	Compostage	LCE 49 - Cizay la Madeleine
Encombrants	Valorisation Energétique	U.V.E. - Lasse
Bois	Valorisation Matière	LCE 49 - Cizay la Madeleine
Gravats	Valorisation en remblai	Smipe VTA (utilisation en remblai)
Piles	Recyclage Métaux	Corepile - Paris
Huiles de vidange	Traitement Spécifique	Chimirec - Jaunay-Clan
DMS	Filière de Traitement Spécifique	ARF - St Rémy du Nord
Batteries	Traitement Spécifique	Ets Vincent - Langeais

## 4) LES TAUX DE VALORISATION



# I - Bilan des flux de déchets

## SYNOPTIQUE DES FLUX

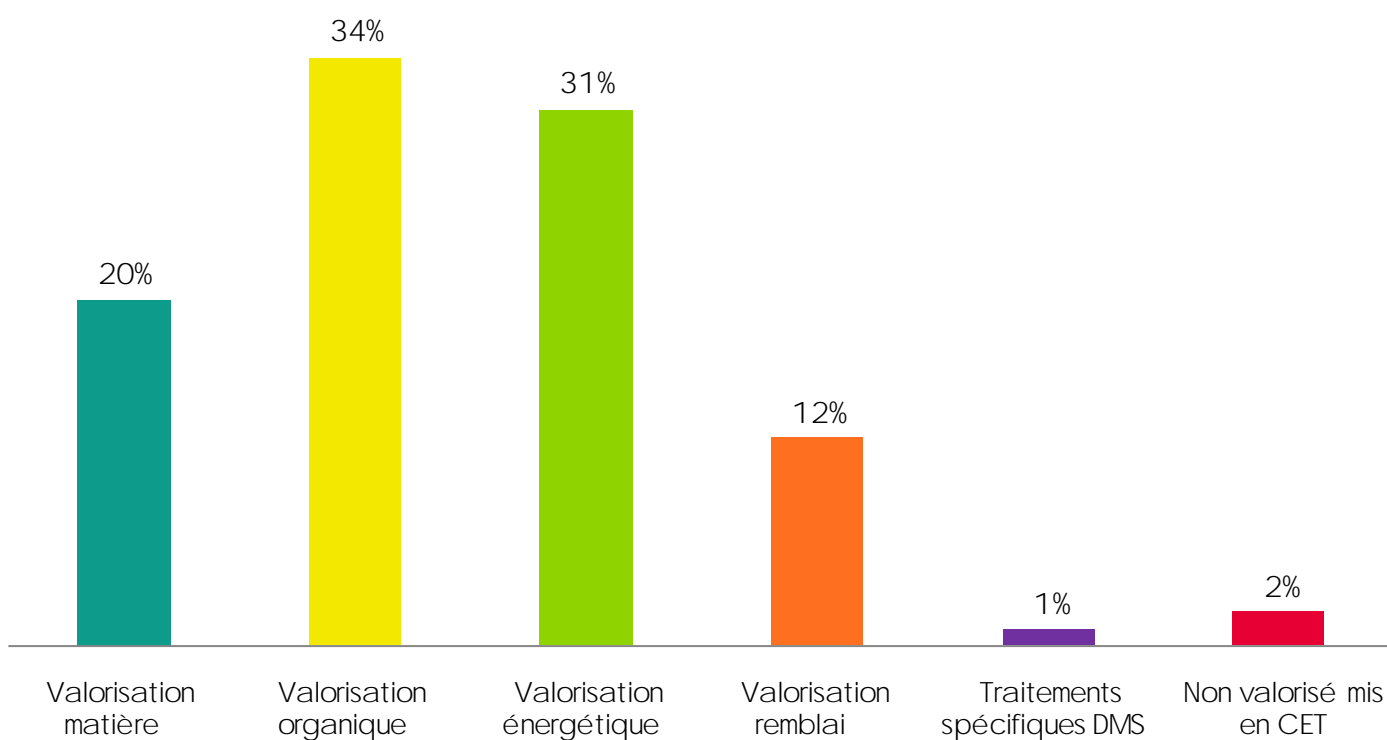


# J - Recyclage & valorisation

## 1) TAUX DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION GLOBALE

### Taux de valorisation, tous services confondus

Gisement 2009	Valorisation matière	Valorisation organique	Valorisation énergétique	Valorisation remblai	Traitements spécifiques DMS	Valorisation globale	Non valorisé mis en Centre d'Enfouissement Technique (CET)
15 206 tonnes	3 145 tonnes	5 125 tonnes	4 759 tonnes	1 801 tonnes	108 tonnes	14 938 tonnes	268 tonnes
100,00%	20%	34%	31%	12%	1%	98%	2%



# K - Actions de communication

## LA COMMUNICATION

Doté d'un service de communication naissant (*recrutement d'une chargée de communication courant d'année 2008*), les premières actions de sensibilisation n'ont vu le jour que dans le courant de l'année 2009.

## PUBLICATIONS

Le journal d'information du SMIPE « Info déchets 2009 » a été diffusé auprès de 13 650 foyers, à raison d'un numéro par an. Ce journal a pour mission de promouvoir le tri sélectif et d'informer sur l'actualité du Syndicat.

## ACTIONS DE SENSIBILISATION

Des actions ciblées ont été élaborées afin de sensibiliser chaque catégorie de la population aux enjeux de la gestion des déchets. Elles concernent en priorité :

- \* Les établissements scolaires et périscolaires,
- \* Le grand public,
- \* Les collectivités locales

En 2009, 180 élèves (80 élèves du Collège Ronsard à Bourgueil et 100 élèves du Collège Bernard de Fontenelle à Savigné sur Lathan), ont bénéficié d'une animation, dans le cadre des Recyclades, organisée lors de la semaine du développement durable.

Voici déjà plusieurs années que l'Unité de Valorisation Énergétique accueille régulièrement des visiteurs curieux de découvrir son fonctionnement et son organisation.

C'est ainsi, qu'au cours de l'année 2009, l'UVE a reçu un grand nombre de visiteurs, dont 136 élèves provenant d'établissements scolaires du territoire du Syndicat.

Enfin, notre Syndicat était présent lors de la fête de la ruralité organisée à Bourgueil les 30 et 31 août 2009 avec un stand sur le thème du recyclage du verre ménager.

Un bon début ...



# L - Etudes engagées

## 1) Etude diagnostic du système de traitement des effluents du site de Benais

La gestion de la filière broyage/compostage devient de plus en plus critique aujourd'hui, compte tenu :

- \* D'une unité de broyage vieillissante composée d'équipements vétustes dont les coûts de maintenance deviennent prohibitifs
- \* D'une quasi impossibilité de traiter correctement, au sein de la station d'épuration actuelle, les eaux de ruissellement des andains de compost d'ordures ménagères qui sont trop chargées à la fois en matière organique et en matière en suspension.

Pour tenter de solutionner ce dernier point, le Syndicat a décidé de confier au Cabinet AGATE, une étude d'ensemble ayant pour objet :

- \* Le diagnostic des caractéristiques des différents effluents du le site de Benais, à savoir :
  - Les eaux de ruissellement des andains de compost d'ordures ménagères,
  - Le compost de déchets verts,
  - Les eaux souterraines de la décharge.
- \* Les propositions et le dimensionnement des systèmes de traitement adéquats des différents effluents, pour satisfaire les normes de rejets dans le milieu naturel.

## 2) Etude d'optimisation de nos services

Parallèlement à cette première étude, le Syndicat s'est engagé dans une démarche d'amélioration de la gestion des déchets ménagers, dans le cadre du *contrat programme de durée* signé avec Eco EMBALLAGES.

En fin d'année, le syndicat s'est lancé dans cette démarche en confiant au bureau d'Etudes ENVIRONNEMENT & SOLUTIONS la réalisation d'une première phase qui consiste à dresser un état des lieux des services dont l'objectif est notamment la connaissance des coûts.

La seconde phase, qui se déroulera dans le courant du premier semestre 2010, consistera à identifier les leviers d'optimisation selon plusieurs thématiques :

- \* L'organisation de la collecte (optimisation des circuits, des moyens, des fréquences de collectes en porte à porte pour les ordures ménagères),
- \* La dotation et les équipements de pré-collecte (mise en place de colonnes aériennes au sein des Points d'Apport Volontaire, dotation de bacs roulants sur l'ensemble du territoire),
- \* Le traitement des ordures ménagères,
- \* La performance et la qualité du tri.

## 3) Etude de faisabilité du transfert des OM, à l'usine de Lasse

Enfin, une étude concernant la faisabilité technique et l'évaluation des coûts de l'extension du centre de transfert actuel a été confiée au bureau CADET INTERNATIONAL afin de permettre ainsi de prendre en considération toutes les incidences de l'arrêt éventuel de la filière broyage/compostage.



# INDICATEURS FINANCIERS



# A - Modalités d'exploitation du service

## 1) LES PRESTATAIRES EXTERIEURS AU SERVICE

Plusieurs prestations ne sont pas réalisées en régie par les agents du SMIPE et font l'objet d'un contrat passé avec un prestataire. Le tableau ci-après recense toutes ces prestations :

POSTES	TYPE DE PRESTATIONS	NOM DU TITULAIRE
Les Ordures Ména-	Traitement des refus d'OM	SIVERT (SAVED)
	Transfert et épandage du compost	R.T.L
Les Recyclables (Collecte Sélective)	Transport du verre ménager	BOMEX
	Tri et conditionnement des Journaux, Magazines, Revues	VEOLIA
	Collecte/tri/conditionnement des Flaconnages Plastiques	BRANGEON
	Tri/mise en balles Cartons	BRANGEON
	Tri des briques alimentaires	BRANGEON
Les Déchetteries	Traitement des encombrants	SIVERT (SAVED)
	Broyage/criblage des Déchets Verts	LCE
	Broyage et enlèvement du Bois non peint	LCE
	Collecte et traitement des Déchets Ménagers Spéciaux	BRANGEON
	DASRI collecte en pharmacies conventionnées	TECMED
	Valorisation des Batteries	Ets VINCENT
	Valorisation Métaux	Ets VINCENT
	Collecte et traitement Huiles de Vidange	CHIMIREC
	Collecte et Valorisation des Piles	COREPILE
	Collecte et Valorisation Cartouches d'encre	COLLECTORS
	Collecte et Valorisation Néons et Lampes	RECYLUM
	Collecte et Valorisation des DEEE	ECO SYSTEMES

## 2) LES DÉPENSES DES PRESTATIONS EXTERIEURES AU SERVICE

Certaines prestations sont gratuites et ne figurent pas dans ce tableau (Batteries, métaux, huiles, piles, cartouches d'encre, néons/lampes et t

Type de prestations	Coût TTC
<b>ORDURES MENAGERES</b>	
Incinération des refus (3313 tonnes)	199 227.00 €
Transport et épandage du compost (3 321 tonnes)	29 633.00 €
<b>DECHETS RECYCLABLES</b>	
Verres ménagers (1395 tonnes)	10 281.00 €
JMR (593 tonnes)	22 503.00 €
Flaconnages plastiques (106 tonnes)	58 931.00 €
Briques alimentaires (13 tonnes)	643.00 €
Cartons (339 tonnes)	13 958.00 €
<b>DECHETTERIES</b>	
Encombrants (1 491 tonnes)	93 041.00 €
Déchets verts (1644 tonnes)	12 856.00 €
Bois non peint (172 tonnes)	2 052.00 €
Peintures et solvants (18 tonnes)	31 216.00 €
DASRI - (0.830 tonne)	970.00 €



# B - Les Indicateurs Financiers

## 1) LES RECETTES REELLES DE L'EXERCICE

### Les soutiens Eco Emballages

Les emballages ménagers, les flaconnages plastiques et le verre font l'objet de soutiens de la part d'Eco Emballages, selon le détail ci-après (pour les trois dernières années) :

	2009	2008	2007
<b>Soutien à la tonne triée</b>			
Cartons	66 433 €	68 719 €	67 190 €
Flaconnages plastiques	46 881 €	43 998 €	38 770 €
EMR (briques alimentaires)	2 578 €	3 986 €	856 €
Aluminium	121 €	58 €	0 €
Verre ménager	8 704 €	8 578 €	8 597 €
<b>Valorisation énergétique</b>			
Métaux extraits sur mâchefers	1 689 €	1 834 €	1 920 €
Production électricité	18 237 €	18 762 €	19 805 €
<b>Soutien compost (acier extrait overband)</b>	2 288 €	4 680 €	6 997 €

### Les soutiens Eco Folio

Une convention passée avec ECO FOLIO - organisme agréé chargé de la mise en œuvre de la filière des imprimés gratuits - vient d'être signée et permettra au Syndicat de bénéficier, dès l'année 2010 d'un soutien financier.

### La compensation OCAD3E

Liée à la collecte des DEEE, la compensation financière 2009 s'est élevée à **5 171.00 €**

### Les recettes filières

Concernent les recettes versées par les filières de recyclage suite à la revente des matériaux :

Reprise des flaconnages plastiques - 79 tonnes (VALORPLAST)	8 590.00 €
Reprise du verre ménager - 1 395 tonnes (Verreries de St GOBAIN)	28 457.00 €
Reprise des JMR/cartons - 280 tonnes (SMURFIT)	6 098.00 €
Reprise de l'acier issu du broyage - 45 tonnes (ARCELOR)	8 914.00 €

### Les recettes liées à la revente de matériaux réceptionnés en déchetteries

Reprise des ferrailles - 307 tonnes (Ets Vincent)	17 377.00 €
Reprise des batteries - 7 tonnes (Ets Vincent)	936.00 €
Reprise du compost déchets verts - 430 tonnes (Ets L.C.E)	2 154.00 €
Reprise de broyat de bois non peint (Ets L.C.E) - 172 tonnes	902.00 €



# B - Les Indicateurs Financiers

## 2) BILAN ET COUT REEL DU SERVICE (selon les données du compte administratif 2009)

	Ordures Ménagères	Déchets Recyclables (Collecte Sélective)	Déchetteries
Dépenses	1 303 562.00 €	326 283.00 €	394 431.00 €
Recettes	51 993.00 €	167 862.00 €	29 011.00 €
Coût réel*	1 251 569.00 €	158 421.00 €	365 420.00 €
Coût par habitant (27 890 hab)	44.88 €	5.68 €	13.10 €

\* dépenses diminuées des recettes

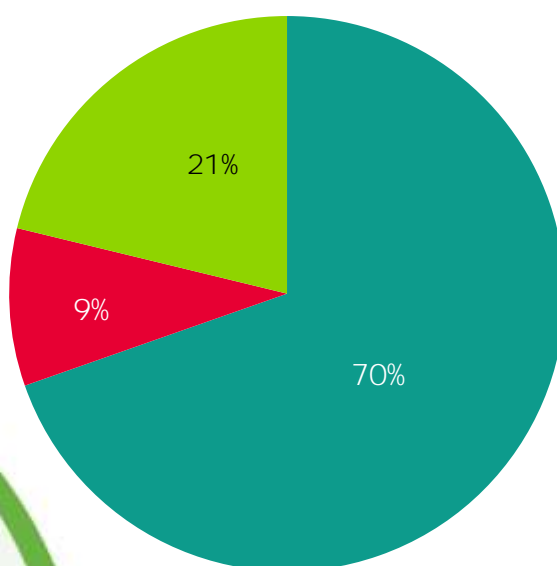
## 3) COUT GLOBAL ET FINANCEMENT

Le coût global de la gestion des déchets ménagers se répartit ainsi :

<u>Charges totales</u> (tous services confondus)	<u>Produits</u>	<u>Besoin de financement</u> 1 775 410€ soit 63.66 €/hab	
2 024 276€ soit 72.58€/hab	248 866€ soit 8.92€/hab	TEOM 89%	Redevances Spéciales 11%

## Répartition du coût réel par flux

■ Ordures Ménagères    ■ Déchets Recyclables (Collecte Sélective)    ■ Déchetteries



# B - Les Indicateurs Financiers

## ORDURES MENAGERES



### USINE DE TRAITEMENT



#### DEPENSES LIEES A LA COLLECTE

Charges de Fonctionnement : 165 193 €  
Frais de personnel (12 agents) : 360 158 €  
Charges de structure : 75 514 €  
Charges financières : 10 399 €  
Amortissements : 48 974 €

**TOTAL : 660 238 €**

*soit un coût à la tonne de 91.65 €  
soit un coût habitant de 23.67 €*

#### DEPENSES LIEES AU TRAITEMENT

(Broyage/compostage et valorisation énergétique)

Charges de Fonctionnement : 427 759 €  
Charges de Frais de personnel (3.5 agents) : 127 255 €  
Charges de structure : 26 224 €  
Charges financières : 18 374 €  
Amortissements : 43 712 €

**TOTAL : 643 324 €**

*soit un coût à la tonne de 89.30 €  
soit un coût habitant de 23.06 €*

#### RECETTES LIEES A LA COLLECTE

Redevances spéciales : 1 885 €

**TOTAL : 1 885 €**

*représentant une diminution du coût à la tonne de 0.26 €  
soit pour l'habitant une diminution du coût de 0.07 €*

#### RECETTES LIEES AU TRAITEMENT

(Broyage/compostage et valorisation énergétique)

Redevances spéciales et de traitement : 13 215 €  
Soutien au compostage Eco Emballages : 2 288 €  
Soutien à la valorisation énergétique Eco Emballages : 19 926 €  
Recette filière (reprise acier issu du broyage) : 14 679 €

**TOTAL : 50 108 €**

*représentant une diminution du coût à la tonne de 6.96 €  
soit pour l'habitant une diminution du coût de 1.80 €*

#### COUT REEL (dépenses - recettes)

658 353 €

*Soit un coût à la tonne de 91.39€  
Soit un coût habitant de 23.61 €*

#### COUT REEL (dépenses - recettes)

593 216 €

*Soit un coût à la tonne de 82.35€  
Soit un coût habitant de 21.27 €*

#### COUT DE GESTION DES ORDURES MENAGERES (dépenses - recettes)

1 251 569 €

**Soit un coût à la tonne de 173.73 €  
Soit un coût habitant de 44.88 €**

# B - Les Indicateurs Financiers

## LES RECYCLABLES (Collecte Sélective)



### CENTRE DE TRI



#### DEPENSES LIEES A LA COLLECTE

Charges de Fonctionnement : 100 460 €  
Frais de personnel : 78 972 €  
Charges de structure : 18 804 €  
Charges financières : 4 350 €  
Amortissements : 17 381 €

#### DEPENSES LIEES AU TRAITEMENT

Frais de prestations : 106 316 €

**TOTAL : 326 283 €**

*soit un coût à la tonne de 141.30*

#### RECETTES

Recettes filières : 43 145 €  
Soutien à la valorisation E. Emballages : 124 717 €  
**TOTAL : 167 862 €**

*représentant une diminution du coût à la tonne de 72.69*

#### COUT REEL (dépenses - recettes)

**158 421 €**

*soit un coût à la tonne de 68.61 €*

## LES DECHETTERIES

### DECHETTERIES



#### DEPENSES LIEES A L'EXPLOITATION

Charges de Fonctionnement : 60 870 €  
Frais de personnel :  
  . Gardiennage : 68 409 €  
  . Transfert caissons : 35 613 €  
  . Entretien et gestion DMS : 20 834 €  
Charges de structure : 29 870 €  
Charges financières : 11 380 €  
Amortissements : 27 320 €

#### DEPENSES LIEES AU TRAITEMENT

Frais de prestations : 140 135 €

**TOTAL : 394 431 €**

*soit un coût à la tonne de 69.28 €*

#### RECETTES

Vente de matériaux : 21 369 €  
Compensation OCAD 3E : 7 642 €

**TOTAL : 29 011 €**

*représentant une diminution du coût à la tonne de 5.09*

#### COUT REEL (dépenses - recettes)

**365 420 €**

*soit un coût à la tonne de 64.19 €*

